



**Ministère de la Santé
et des Services sociaux**

**ETH L01A
L'ÉTHIQUE**

Programme de formation

PANDÉMIE INFLUENZA

18-207-02W

Ce document de formation a été produit en 2006 afin de soutenir les professionnels de la santé lors de pandémies de grippe. Veuillez noter que si les contenus peuvent toujours être pertinents, ils n'ont pas été mis à jour depuis leur production.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

MISE EN SITUATION.....	4
INTRODUCTION	4
PRINCIPAUX ENJEUX ÉTHIQUES EN SITUATION DE PANDÉMIE	5
Avant-propos	5
1. Exercer son jugement dans un contexte particulier et inédit : un enjeu primordial	5
2. Éviter la désorganisation et l'arbitraire	6
Être en mesure de justifier les décisions prises	6
Chercher la meilleure façon d'être utile	7
PRENDRE SES RESPONSABILITÉS	7
1. Agir par solidarité et avec un souci de réciprocité	7
Pourquoi agir par solidarité?	7
Comment agir par solidarité?	7
2. Agir et prendre la parole de façon responsable	8
Quelle information partager alors?	8
Quelle valeur accorder à l'information?	8
AGIR AU MIEUX	9
Avant-propos	9
1. Première clé : agir avec conscience et prudence	10
Le souci de soi.....	10
Le souci d'autrui	12
Le souci du bien commun.....	12
2. Deuxième clé : faire connaître son processus décisionnel de façon claire et convaincante	14
3. Troisième clé : se mobiliser	14
4. Le mot de la fin...	14
La rationalité.....	15
La solidarité	15
La réciprocité	16
Le bien commun	16
La transparence	16
La justice et l'équité.....	16
La proportionnalité.....	17

La bienfaisance et la non-malfaisance	17
Le respect de la personne	17
RÉSUMÉ	18
Principaux enjeux	18
Prendre ses responsabilités.....	18
Agir au mieux.....	19
CE QUE JE RETIENS	20
RÉFÉRENCES	22
CRÉDITS	23
Coordonnateurs.....	23
Experts de contenu.....	24
Validation scientifique.....	24

MISE EN SITUATION

Un médecin

Dans un contexte de pénurie de personnel, on vous demande de travailler un vendredi parce que tout un étage de l'hôpital a été mis en quarantaine. Vous aviez prévu prendre congé et demeurer à la maison avec votre enfant qui est en 1re secondaire et qui sera ce jour-là en journée pédagogique. Vous savez qu'il y a des risques de contagion. Que faites-vous?

Un proche vous demande s'il peut visiter son parent hospitalisé sur ce même étage. La personne malade en est à ses derniers moments de vie. Que faites-vous?

Il s'agit ici d'illustrations fictives pour montrer que, s'il y avait une pandémie d'influenza, tous les intervenants du réseau de la santé pourraient être placés devant des questions difficiles.



Imaginez une situation dans votre milieu de travail où vous avez une décision importante et difficile à prendre. Dites-vous maintenant qu'elle pourrait survenir sans que vous ayez beaucoup de temps pour y penser. Comment agiriez-vous? Quels seraient vos repères? En discuteriez-vous avec des collègues? Feriez-vous appel à vos valeurs personnelles ou encore à vos responsabilités sociales?

INTRODUCTION

Lorsqu'on est capable de justifier rationnellement une décision aux yeux de tous, on se sent généralement davantage confortable et plus à l'aise pour assumer la responsabilité de cette décision.

Globalement, l'éthique a pour objet la conduite humaine et le comportement des personnes. Dans sa pratique générale, elle consiste à se former un jugement sur la portée de nos choix, de nos actions et de nos pratiques de façon à les éclairer et à mieux les comprendre pour faire bien, faire mieux, faire le « moins pire » ou éviter de nuire. L'éthique amène à savoir expliciter ses choix et ses pratiques pour être à même d'agir de façon responsable.

Puisque tout ce qui est possible n'est pas nécessairement bon, comment faire pour bien faire?

Réfléchir et analyser la dimension éthique d'une situation difficile ou nouvelle permet de questionner celle-ci en mettant en évidence certains éléments primordiaux pour guider notre action, par exemple :

Quel est notre rôle et quelles sont nos responsabilités?

Quels sont les moyens et les outils dont on dispose?

Quels sont les enjeux et les valeurs en cause?

Comment déterminer ceux sur lesquels s'appuyer pour donner un sens à ce qu'on fait et qu'il puisse être partagé?

Il s'agit donc d'une démarche qui nous aide à établir des critères et à se donner des repères pour agir au mieux et de façon responsable.

Dans ce module, on décrira les principaux enjeux éthiques susceptibles de se manifester en situation de pandémie. On vous proposera des moyens pour mieux discerner vos responsabilités comme acteur du réseau de la santé et des services sociaux et pour mieux les assumer dans ce contexte.

PRINCIPAUX ENJEUX ÉTHIQUES EN SITUATION DE PANDÉMIE

Avant-propos

L'apparition et l'évolution d'une pandémie d'influenza comportent une part d'imprévisible. À certains moments, il se peut que nos savoirs scientifiques, techniques et professionnels, tout comme nos points de repère habituels, soient insuffisants pour asseoir nos décisions. Dans ces situations, il faudra quand même agir et seul l'exercice de notre jugement nous permettra de prendre la meilleure décision possible, par exemple en soupesant les inconvénients et les bénéfices des diverses actions possibles.

1. Exercer son jugement dans un contexte particulier et inédit : un enjeu primordial

Un groupe de personnes

L'inquiétude créée par une réalité à laquelle il faut faire face pour la première fois ne doit pas être synonyme d'improvisation. Lors d'une pandémie, il est nécessaire d'agir collectivement et de suivre les plans qui ont été prévus. Mais il est également possible qu'on ne puisse plus fonctionner uniquement à partir des points de repère qui nous sont habituels ou qui ont été prévus.

Comment s'ajuster alors?

Il est possible que la planification élaborée par les différentes instances responsables (établissement, employeur, sécurité civile, santé publique) ne couvre pas tous les imprévus ou qu'elle ne soit pas complètement adaptée à chacune des



situations. Pour agir au mieux, il se peut que l'on doive requestionner les valeurs personnelles, collectives ou professionnelles devant guider nos actions pour assumer adéquatement nos diverses responsabilités. Il faudra alors ajuster de façon pratique ce qui était prévu à la réalité vécue.

Vivre avec l'imprévu.

Décider en contexte d'incertitude fait régulièrement partie de la vie.

Par exemple...

Est-il préférable de changer d'emploi lorsque je connais bien celui que j'occupe actuellement et que je ne sais pas ce que me réserve le nouveau?

Est-il préférable de contracter un prêt hypothécaire à courte ou à longue échéance pour l'achat d'une maison sans connaître la situation économique des prochaines années?

Etc.

Les raisons expliquant nos choix sont les principaux points de repère qui aident à assumer les conséquences de ces choix. Beaucoup de nos décisions sont prises spontanément et ne demandent pas une réflexion approfondie. On s'appuie sur notre expérience ou notre sens commun afin de choisir ce qui nous semble le mieux. Le plus souvent, nos valeurs personnelles pèsent de façon importante sur nos choix. Dans un contexte de pandémie, le jugement formulé s'appuiera sur différents cadres de référence comme le plan de lutte à la pandémie, les codes d'éthique et de déontologie, les lignes directrices, les données probantes, les expériences du passé, etc. Une pratique soucieuse de l'éthique permettra alors d'éviter des choix impulsifs qui ne reposent pas sur son jugement.

2. Éviter la désorganisation et l'arbitraire

Comment éviter le chaos tant sur le plan individuel que sur le plan collectif?

Être en mesure de justifier les décisions prises

Il faut prendre les meilleures décisions possibles et agir en étant conscient du fait que les actions des individus ont un impact sur la collectivité, tout comme les décisions prises dans l'intérêt collectif ont un impact sur les individus.

Plusieurs vaccins

À chacune des actions liées à la lutte à la pandémie (gérer la propagation du virus en mettant tout en œuvre pour la contenir; assurer la distribution des antiviraux et, éventuellement, celle des vaccins; s'occuper des personnes qui présentent des complications, voire qui décèdent), on doit être en mesure de justifier et de comprendre les



décisions prises. Il faut aussi que les services de santé et les services sociaux, tant pour les gens affectés par la pandémie que pour le reste de la population (personnes malades, accidentées, etc.), fonctionnent de façon optimale.

Chercher la meilleure façon d'être utile

Chaque organisation ainsi que les individus qui la composent doivent rester fonctionnels, notamment en se tenant informés sur l'état des connaissances concernant l'évolution de la pandémie afin de bien comprendre le déroulement des événements. Ceci exige une communication efficace dont la finalité et la responsabilité sont de préserver la cohésion sociale.

Par exemple...

La décision de mettre en quarantaine une unité de soins chirurgicaux vise à limiter la propagation du virus. Cette décision clinique et administrative doit être fondée sur l'information disponible, même si elle est incomplète. Elle sera toutefois efficace uniquement si l'ensemble des acteurs (soignants, personnel de soutien, malades hospitalisés) respectent et appliquent à chaque instant les précautions qui s'imposent.

L'application sans discernement d'un protocole d'isolement peut toutefois entraîner des préjudices irréparables pour certaines personnes. On doit donc trouver le bon équilibre entre l'objectif de réduire à zéro le risque de propagation du virus et celui de garder accessibles les services de chirurgie afin de répondre aux besoins de la population.

PRENDRE SES RESPONSABILITÉS

1. Agir par solidarité et avec un souci de réciprocité

Pourquoi agir par solidarité?

Chaque personne a un rôle à jouer et doit se sentir responsable de ce qui arrive.

Être solidaires les uns des autres devient une nécessité pour faire face à une pandémie d'influenza et en minimiser les conséquences négatives pour tous. La solidarité suppose donc que chaque acteur du réseau de la santé et des services sociaux assume une responsabilité partagée.

Comment agir par solidarité?

On doit être bienveillants les uns envers les autres.

Tout le monde risque d'être touché par une situation de pandémie, ce qui exige qu'on soit tous bienveillants les uns envers les autres et équitables dans nos décisions en tant que collectivité.

Il importe aussi d'agir avec réciprocité. Celle-ci amène à tenir compte de la charge des responsabilités des collègues de travail et à apporter le soutien nécessaire à ceux qui portent une responsabilité plus lourde. Cette bienveillance est aussi nécessaire envers les personnes rendues vulnérables par la maladie qu'envers celles qui seront « sursollicitées » pour leur contribution au maintien de la santé de la population et de la cohésion sociale.

Par exemple...

Le chacun pour soi est une valeur mise à l'épreuve lorsqu'on doit procéder à la fermeture des écoles en période de pandémie. En effet, les parents dont la contribution professionnelle ou sociale est requise pour lutter contre la pandémie sont déchirés entre leurs responsabilités parentales et leurs responsabilités professionnelles. Les citoyens qui sont en mesure de le faire doivent soutenir les parents qui ont l'obligation de se rendre au travail. La solidarité est plus que la collaboration, elle réfère à l'interdépendance des uns et des autres et elle devient une condition de survie.

2. Agir et prendre la parole de façon responsable

Les cliniciens sont habitués de voir un malade s'apaiser après qu'on lui ait expliqué ce qui l'affecte ou ce qu'on lui propose comme traitement. Ils peuvent toutefois avoir de la difficulté à partager cette information lorsque plusieurs éléments demeurent nébuleux. L'intention de préserver l'équilibre émotionnel du patient peut même amener le soignant à retenir certaines informations. Il en va ainsi des décideurs qui doivent discerner l'information à partager de celle qui ne peut l'être afin de prévenir le chaos social.



Quelle information partager alors?

On doit partager une information qui aide à comprendre et à être en confiance.

L'éthique exige de prendre des décisions éclairées et argumentées. Par exemple, en situation de pandémie, l'organisation des soins et des services sera différente et comportera des contraintes qu'il est essentiel de bien comprendre. La justification rationnelle des décisions et l'explication des changements permettent aux décideurs d'installer un climat de confiance, et à ceux qui sont touchés par ces décisions, de les comprendre et de se sentir en confiance.

Quelle valeur accorder à l'information?

En période de pandémie, la crédibilité de l'information véhiculée passe par une prise de parole authentique et vraie.

À défaut d'être un expert, chacun doit interroger la pertinence des informations transmises en fonction du contexte particulier dans lequel il est appelé à évoluer. Il est nécessaire de faire

preuve de discernement, de se questionner sur l'utilisation qu'on peut ou qu'on doit faire de l'information transmise.

Toute parole qui recherche d'autres finalités (par exemple, mousser les cotes d'écoute en maintenant un climat de fin du monde, chercher un bouc émissaire permettant d'entretenir la suspicion des électeurs face à la classe politique ou la méfiance des usagers envers l'administration des services de santé) ferait preuve d'un manquement à ses responsabilités.

En situation de pandémie, il peut être souhaitable de se poser les questions suivantes :

- Est-ce que cette information est utile ou pas?
- Est-ce qu'elle contribue à stabiliser ou à améliorer la situation, à apporter des solutions?
- Est-ce que les informations que je transmets aux autres sont justes et valides?
- Suis-je en mesure de bien expliquer ce que je fais ou ce que je décide afin de susciter la confiance, l'adhésion ou l'assentiment d'autrui face à ma conduite?

AGIR AU MIEUX

Avant-propos

Les personnes touchées par un problème éthique parlent souvent en ces termes :

- « Ça n'a pas de sens. »
- « Je ne comprends pas. »
- « Pouvez-vous m'expliquer? »
- « Qu'est-ce que ça donne de faire ça? »
- « Dois-je faire ceci ou cela? »
- « Je ne me sens pas respecté. »

Vous reconnaissez-vous dans ces déclarations? Au début, l'identification et la formulation d'un problème éthique sont souvent vagues.

Trois grands principes peuvent nous guider pour agir au mieux. Nous appellerons ces principes des clés et nous nous attarderons ici à les décrire de façon à les utiliser adéquatement comme points de repère pour guider notre action.

Figure 1 – Trois clés pour agir au mieux



1. Première clé : agir avec conscience et prudence

L'inconfort d'une situation inédite ou de crise mène à diverses stratégies d'adaptation. Dans ces circonstances, les tendances extrêmes doivent être évitées. Par exemple, banaliser la gravité de la situation en affichant de l'insouciance peut engendrer l'imprudence alors que dramatiser à outrance les conséquences de la pandémie peut faire naître un état de panique.

De même, la recherche du « risque zéro » peut engendrer l'immobilisme ou mener à la prise de précautions démesurées. Il devient donc essentiel de prendre conscience des motifs qui conditionnent notre action. Pour ce faire, il importe d'analyser les trois éléments suivants : le souci de soi, le souci d'autrui et le souci du bien commun.

Le souci de soi

Quelles sont mes capacités et mes incapacités?

La prise de conscience de ses capacités et de ses incapacités permet d'établir le champ d'activités que l'on doit occuper et celui qu'il est préférable de réserver à une autre personne. Le souci de soi permet de préciser sa conduite en composant avec deux tendances extrêmes : d'une part, sous-estimer ses capacités, ce qui peut conduire à l'immobilisme; d'autre part, surestimer ses capacités et, ainsi, dépasser son champ d'activités ou ses compétences.

En période de stress ou de crise, chacun est influencé par des éléments personnels comme ses valeurs, son état psychologique et ses expériences antérieures. Se préoccuper de ces éléments plus personnels qui peuvent guider notre action individuelle permet d'éclairer notre jugement en vue d'une bonne prise de décision. Tous ne possèdent pas les mêmes ressources. Chacun

doit donc exercer une forme d'arbitrage individuel qui lui permet de préserver son intégrité et sa cohérence individuelle.

Cet arbitrage individuel sera facilité en répondant aux questions suivantes :

- Quelle émotion m'habite en cette période de pandémie qui affecte mon mode de fonctionnement habituel?
- Suis-je capable de la mise à distance qui me permet d'agir rationnellement?
- Dans quel état suis-je sur le plan physique (fatigue) et psychologique (stress, humeur triste ou contrariée, concentration diminuée, sentiment d'impuissance)?
- Dans les circonstances, que m'est-il permis d'espérer ou de faire d'une manière réaliste?
- Quelles sont les valeurs qui m'animent?
- Où puis-je être le plus aidant à ce moment-ci?
- À quels besoins dois-je répondre pour me préserver?

Quel est l'état de mes connaissances spécifiques de la pandémie?

Le souci de soi passe aussi par la prise en compte de l'état de nos connaissances spécifiques de la pandémie ainsi que des éléments de notre savoir, de notre savoir-faire et de notre savoir-être qui constituent notre façon d'agir sur le plan professionnel. Tous les acteurs du système de santé doivent faire une mise à jour constante des informations reçues concernant l'évolution de la pandémie et être à l'affût des nouvelles données susceptibles d'influencer leurs actions, ce qui facilitera la compréhension de leur rôle et de leurs responsabilités à chacune des phases de la pandémie.

Les questions suivantes peuvent faciliter l'autoévaluation d'un individu concernant sa capacité à jouer le rôle attendu :

- Quelles sont mes compétences pour faire face à la situation qui exige une prise de décision ou une intervention?
- En ce qui a trait à ma capacité d'agir, quel est l'état de mes connaissances et quelles sont mes limites?
- Est-ce possible d'obtenir l'information dont j'ai besoin?
- Y a-t-il des ressources à ma disposition pour m'aider à le faire?
- La décision à prendre et l'action à réaliser sont-elles urgentes?
- La consultation d'un collègue ou le report d'une décision sont-ils possibles?
- Quelles sont les conséquences pour autrui associées à cette prise de décision?

En bref, la prise en compte du souci de soi permet de déterminer les conditions personnelles et professionnelles qui influencent notre « agir avec conscience et prudence » dans une situation particulière.

Le souci d'autrui

La relation aux autres doit traduire un réel souci pour autrui. Encore une fois, deux tendances extrêmes peuvent être observées, avec lesquelles il faudra composer au mieux.

Ainsi, l'engagement envers autrui peut témoigner de l'abandon de certaines clientèles qui seront laissées pour compte pendant la pandémie. Il est important, pour une action juste, de se soucier en particulier des personnes évaluées comme des clientèles vulnérables afin qu'elles ne soient pas négligées par les ressources et par l'action du système de santé en situation de crise.

Par exemple...

En période de crise, certaines clientèles plus marginales de la société par leur isolement social (les jeunes de la rue, les itinérants, les personnes âgées confinées à domicile et dont la surveillance dépend de la supervision informelle du facteur ou d'un voisin) sont difficiles à joindre. Il y a aussi celles qui dépendent d'une organisation en périphérie du système de santé comme les personnes demeurant dans des résidences privées offrant davantage des services de surveillance et de gîte et couvert. Lors de la canicule de l'été 2003 en France et de la crise du verglas au Québec en 1998, on a observé que ces clientèles vulnérables posent un défi important au regard d'une offre de services juste et équitable permettant une protection sociosanitaire à toutes et à tous.

À l'inverse, l'engagement à vouloir aider ou protéger autrui peut se faire envahissant et, ainsi, brimer l'autonomie décisionnelle de la personne. Sous prétexte d'agir dans son meilleur intérêt, on peut soustraire à un individu des droits fondamentaux que la nécessité de protéger l'ensemble de la population ne peut pas légitimer. L'action envers autrui ne porte pas l'unique souci de sa santé physique. Elle doit se faire dans une relation égalitaire qui respecte la liberté individuelle et la capacité de l'autre à assumer les conséquences des choix personnels qui peuvent être faits en pareille situation.

La sollicitude que l'on doit exercer envers les usagers du système de santé, de même qu'entre tous les acteurs qui y œuvrent, sera la bonne mesure d'une action qui porte le souci d'autrui.

Le souci du bien commun

La recherche du bien commun est un objectif important lors d'une crise. La dimension organisationnelle associée à la mission d'un établissement de soins de santé et de services sociaux a pour finalité le bien de la collectivité. Une situation de crise comme la pandémie d'influenza bouscule l'organisation habituelle, ce qui demande une adaptation qui ne doit pas se faire au détriment des conditions essentielles permettant le fonctionnement du système de santé. Plus que jamais, en période de pandémie, la mission des établissements de soins de santé et de services sociaux doit être coordonnée avec celle de l'ensemble des organisations qui contribuent au fonctionnement social en période de pandémie.

Un groupe de médecins

Chaque personne est un élément essentiel permettant à un établissement d'accomplir sa mission au sein de l'institution du système de santé. On observe la nécessité d'une coopération mutuelle entre les différents acteurs à tous les niveaux. Des valeurs de gestion comme la bonne gouvernance et la transparence seront essentielles pour susciter l'adhésion aux choix organisationnels et maintenir la cohérence organisationnelle. L'efficacité du système de santé sera tributaire de la capacité de l'ensemble de ses acteurs, ce qui inclut les citoyens, à partager les risques inhérents à toute prise de décision, surtout dans le contexte où l'action ne peut pas garantir de façon certaine les résultats escomptés.



Collaboration, ouverture et transparence

Dans un contexte où il est essentiel de maintenir une cohésion sociale et organisationnelle pour assurer le bien commun, la prise de décision interpelle tout le monde. Une tension pourra être observée entre la protection des droits d'un individu et celle des droits de la communauté, à partir de deux tendances opposées : ne pas donner à une personne ou à une catégorie de personnes les services dont elles ont besoin; répondre davantage aux besoins d'une personne ou d'une catégorie de personnes qu'à ceux de l'ensemble des membres de la collectivité. C'est entre ces deux tendances, et dans la recherche du bien commun, que devront s'établir les priorités de soins.

Ainsi, le plan de lutte à la pandémie prévoit administrer les antiviraux en priorité aux personnels soignants afin de maximiser la capacité de la communauté des soignants à donner les services requis en période de pandémie. Il prévoit aussi distribuer ces médicaments aux clientèles les plus à risque de présenter des complications sévères à la suite de l'exposition au virus. Cette approche témoigne du souci de protéger la collectivité en privilégiant les ressources humaines capables de prendre soin de cette dernière et aussi d'accorder la priorité des services aux personnes les plus susceptibles de souffrir gravement de la pandémie. Les valeurs de justice et d'équité étant ici fondamentales, l'allocation des ressources doit s'appuyer sur ces valeurs de même que sur des considérations connues de tous et de toutes et qui démontrent de façon claire et transparente la finalité recherchée.

2. Deuxième clé : faire connaître son processus décisionnel de façon claire et convaincante

Une parole juste

L'inédit d'une situation de pandémie et le sentiment d'incertitude qui peut l'accompagner peuvent être contrés par une parole juste. Par exemple, les décideurs doivent faire connaître de façon claire et convaincante le processus qui appuie les prises de décision. En situation d'incertitude, il faut miser sur les éléments qui sont les plus assurés. Souvent, ces derniers sont davantage ce qu'il faut éviter ou ne pas faire que ce qui doit être fait.

Il importe aussi d'aller au-delà de l'énumération des différentes modalités ou moyens pour faire face à une situation et d'expliquer les objectifs que poursuivent différentes interventions. Ces objectifs comportent des éléments explicatifs qui témoignent des valeurs qui motivent les décideurs dans leurs actions et leur mise en priorité. La difficulté à saisir adéquatement les intentions poursuivies découlant d'un plan d'intervention ou d'une ligne directrice peut affecter la compréhension et la collaboration indispensables. Tout ce qui participe à affecter la crédibilité des décisions prises affectera la cohésion sociale nécessaire en période de pandémie.

3. Troisième clé : se mobiliser

Malgré l'incertitude et l'inconfort qu'on peut vivre lors d'une pandémie, il faut quand même agir, avancer, ne pas rester paralysé. La mobilisation de la société est donc requise afin de maintenir optimale l'action de la communauté humaine. Les valeurs promues ou qui motivent l'action doivent être reconnues par tous comme nécessaires au bien individuel et collectif. Les périodes d'une crise, tant individuelle que collective, questionnent toujours les valeurs opérantes des membres d'une société. Ce questionnement doit être utilisé positivement afin de favoriser la solidarité qui exprime la valeur et la force de l'interdépendance des humains, la nécessité d'être en relation, de considérer l'autre comme un élément essentiel à sa survie en tant qu'être humain qui appartient inévitablement à une même communauté.

L'expérience nous démontre que, face à des situations de crises importantes, il se développe souvent un modus operandi qui amène un recadrage de nos valeurs collectives pour favoriser une action beaucoup plus solidaire, un partage des ressources, etc. Spontanément, les gens sont capables de se mobiliser comme en témoignent, par exemple, le déluge du Saguenay de 1996 ou la crise du verglas de 1998.

4. Le mot de la fin...

Des valeurs phares pour agir au mieux.

Des valeurs telles que la rationalité, la solidarité, la réciprocité, le bien commun, la transparence, la justice et l'équité, la proportionnalité, la bienfaisance et la non-malfaisance, le respect de la personne, peuvent toutes être déterminantes dans le choix de la meilleure conduite à adopter. Les valeurs sont des motifs d'action. Il est donc important de déterminer quelles sont les valeurs phares qui guident nos choix et notre action.

La rationalité

La rationalité réfère au caractère de ce qui est rationnel. Dans un sens normatif, la raison réfère à la faculté de penser de l'humain lui permettant de bien juger et d'appliquer ce jugement à l'action.

En contexte de pandémie

Agir avec rationalité signifie que toute décision doit être basée sur des motifs adéquats pour les personnes concernées (preuves, principes, valeurs) et que tout décideur doit agir de façon transparente et responsable. Ainsi, chaque décision doit être justifiée et crédible aux yeux de tous.

Le caractère raisonnable d'une décision se pose avec d'autant plus d'acuité dans une situation difficile où on est confronté à un dilemme éthique. La raison est un point de repère important, c'est sortir de l'émotion et se demander : est-ce qu'on est en contact avec notre raison? Est-ce que les décisions et les mesures qu'on prend, les choix qu'on veut faire se situent dans un champ rationnel aussi?

La solidarité

La solidarité est le fait d'être solidaire. C'est la relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts, qui entraîne, pour les unes, l'obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur prêter assistance.

En contexte de pandémie

Agir avec solidarité signifie qu'on doit agir au-delà de nos propres intérêts pour aller vers des intérêts communs à tous. C'est la coresponsabilité de la société et du citoyen qui s'exprime à travers la valeur de solidarité. La solidarité se reflète principalement à travers deux facettes : l'empathie et l'assistance de l'ensemble de la société dans la recherche du bien commun ainsi que l'engagement des personnes à tolérer certains empiétements sur son autonomie.

La réciprocité

La réciprocité réfère au caractère réciproque d'une relation ou d'une action, qui implique un échange simultané et équivalent d'actes ou de sentiments entre des personnes ou des groupes de personnes.

En contexte de pandémie, – comme il est probable que les mesures de protection du bien public imposent une charge disproportionnée sur les professionnels de la santé, les patients et leurs familles – agir avec réciprocité requiert de tous un appui particulier à ceux qui supportent une charge disproportionnée pour protéger le bien public, ainsi que des dispositions pour réduire cette charge.

Le bien commun

Le bien commun réfère à ce qui est d'intérêt public ou d'intérêt général. Il fait appel à des intérêts supérieurs à ceux des individus, des groupes (industries, corporations, partis politiques, syndicats, etc.). Le bien commun est de nature sociale c'est-à-dire qu'il se rapporte aux liens que les individus établissent entre eux et qui les constituent en société.

En contexte de pandémie

Agir pour le bien commun revient ainsi à agir avec une préoccupation pour le bien-être général de la collectivité, le maintien de la cohésion sociale voire de la survie collective.

La transparence

La transparence, c'est la qualité de ce qui laisse paraître la réalité tout entière, de ce qui exprime la vérité sans la changer.

En contexte de pandémie

Agir avec transparence signifie que notre processus décisionnel doit être ouvert et ses bases accessibles publiquement. Les rapports de confiance seront facilités par des mesures transparentes – accessible publiquement, qui offrent une garantie que l'action n'est pas arbitraire, mais réfléchi et raisonnable dans les circonstances.

La justice et l'équité

Le sens courant de la justice réfère à une juste appréciation, à la reconnaissance et au respect des droits et du mérite de chacun. L'équité renvoie à la notion de la justice naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun.

En contexte de pandémie

La notion de justice est associée à l'accessibilité pour tous à des services requis par leur état de santé. Cependant, face à une situation où tous les services ne pourront être dispensés, il devient d'autant plus nécessaire de s'assurer d'une distribution équitable des ressources allouées, ce qui implique une réponse impartiale adaptée aux besoins, en matière de santé et de bien-être, des personnes et des groupes qui composent la population. Le principe de justice suppose la

recherche d'un équilibre entre des mesures universelles pour tous et des mesures sélectives pour les personnes et les groupes vulnérables.

À titre d'exemple : il y a injustice lorsqu'une personne se voit refuser certains avantages auxquels elle a droit sans une bonne raison, ou encore lorsqu'un fardeau lui est imposé excessivement.

La proportionnalité

La proportionnalité réfère à l'exercice qui vise à établir si les moyens sélectionnés sont proportionnés aux bénéfices recherchés. Il s'agit d'établir si, compte tenu de l'état de la personne, des implications exigés et des ressources utilisées, les moyens qui sont pris permettent un ratio bénéfices/inconvénients positifs.

En contexte de pandémie

Agir avec proportionnalité signifie que l'on doit mesurer l'ampleur de nos moyens non seulement par rapport à la finalité recherchée, mais aussi par rapport aux impacts sur les personnes concernées de façon à minimiser les conséquences négatives. Ainsi, les solutions apportées doivent être ajustés selon le niveau de crise et les besoins communs, sans les excéder. La proportionnalité implique donc en premier lieu un équilibre entre la nécessité de la mesure et ses conséquences.

La bienfaisance et la non-malfaisance

La bienfaisance réfère à la recherche du bien pour autrui, au souci de sa protection et de son bien-être. La non-malfaisance, concept complémentaire découlant de la bienfaisance, consiste à éviter de causer préjudice ou de nuire à autrui.

En contexte de pandémie

Agir dans une optique de bienfaisance c'est laisser une place à l'empathie et à la sollicitude devant la maladie ou la souffrance. Elle se traduit par une obligation morale d'intervenir pour le bien des personnes et de la communauté. La bienfaisance ne doit pas se contenter toutefois de la bonne volonté qui sous-tend l'action, mais exige que soient évalués les bénéfices d'une intervention par rapport aux effets négatifs qu'elle pourrait causer. Quant au principe de non-malfaisance, il sous-tend l'obligation morale de ne pas nuire ni de causer du tort aux autres; il rappelle l'importance de protéger les personnes et la communauté contre les méfaits découlant de certaines actions ou de l'omission d'agir.

Le respect de la personne

Le respect de la personne se rapporte, globalement, à l'exigence d'accorder à chaque personne humaine un égal respect de son intégrité, de son autonomie et de sa dignité.

En contexte de pandémie

Agir dans le respect de la personne signifie qu'on reconnaisse la liberté de chacun et son droit à l'autodétermination, c'est-à-dire de décider et de penser pour elle-même et que l'on respecte son intégrité physique et morale. La personne doit être traitée comme une fin en soi, jamais comme un simple moyen, parce qu'elle n'est ni une « chose », ni un « cas » dont on dispose sans son consentement. Toute personne humaine a une « dignité » et l'on doit tout faire pour la préserver. C'est d'autant plus important d'y apporter une attention particulière dans un contexte de vulnérabilité et des conditions difficiles.

En contexte de crise, comme une pandémie d'influenza, il faut se donner les moyens de faire les meilleurs choix pour le bien, le mieux ou le « moins pire » lorsqu'on est confronté à une situation et à des choix difficiles.

En complément, nous vous invitons à consulter la rubrique « Références », accessible par la barre d'outils située au bas de l'écran, qui permettra à ceux qui le souhaiteraient d'approfondir leur réflexion sur le sujet.

RÉSUMÉ

Principaux enjeux

Exercer son jugement dans un contexte particulier et inédit : un enjeu primordial

L'apparition et l'évolution d'une pandémie comportent une part d'imprévisible. À certains moments, il se peut que nos savoirs scientifiques, techniques et professionnels ne puissent appuyer toutes nos décisions. C'est l'exercice du jugement qui nous aidera à choisir en soupesant les inconvénients et les bénéfices des actions possibles.

Éviter la désorganisation et l'arbitraire

Prendre ses responsabilités

Agir par solidarité et avec un souci de réciprocité

Pourquoi agir par solidarité?

Chaque personne a un rôle à jouer et doit se sentir responsable de ce qui arrive.

Être solidaires les uns des autres devient une nécessité pour faire face à une pandémie d'influenza et en minimiser les conséquences négatives pour tous. La solidarité suppose donc que chaque acteur du réseau de la santé et des services sociaux assume une responsabilité partagée.

Comment agir par solidarité?

On doit être bienveillants les uns envers les autres.

Tout le monde risque d'être touché par une situation de pandémie, ce qui exige qu'on soit tous bienveillants les uns envers les autres et équitables dans nos décisions en tant que collectivité.

Il importe aussi d'agir avec réciprocité. Celle-ci amène à tenir compte de la charge des responsabilités des collègues de travail et à apporter le soutien nécessaire à ceux qui portent une responsabilité plus lourde. Cette bienveillance est aussi nécessaire envers les personnes rendues vulnérables par la maladie qu'envers celles qui seront « sursollicitées » pour leur contribution au maintien de la santé de la population et de la cohésion sociale.

Agir et prendre la parole de façon responsable

Agir au mieux

Figure 1 – Trois clés pour agir au mieux



En situation de pandémie d'influenza, il faut se donner les moyens de faire les meilleurs choix pour le bien, le mieux ou le « moins pire » lorsqu'on est confronté à une crise et à des choix difficiles.

CE QUE JE RETIENS



Question 1 de 5:

Réponse incorrecte

Afin d'éviter des choix impulsifs dans un contexte particulier et inédit, quels sont les cadres de référence qui permettront de formuler un jugement approprié?

-  Le plan de lutte à la pandémie
-  Les codes d'éthique et de déontologie
-  Les lignes directrices
-  Les données probantes
-  Les expériences du passé



Question 2 de 5:

Réponse incorrecte

Selon vous, parmi les énoncés suivants, quels sont ceux qui permettraient d'éviter la désorganisation et l'arbitraire dans une situation de crise comme une pandémie d'influenza?

-  Être en mesure de justifier les décisions prises.
- Réagir rapidement et s'adapter à la nouvelle réalité.
-  Chercher la meilleure façon d'être utile.
- Prendre son temps lors des décisions.



Question 3 de 5:

Réponse incorrecte

Réfléchir et analyser la dimension éthique d'une situation difficile ou nouvelle permet de questionner celle-ci en mettant en évidence certains éléments primordiaux pour guider notre action. D'un point de vue éthique, lequel de ces énoncés n'est pas toujours adapté pour agir au mieux?

- Examiner son rôle et ses responsabilités.
- Déterminer les moyens et les outils dont on dispose.
- Mettre en lumière les enjeux et les valeurs en cause.
-  N'utiliser que les savoirs scientifiques, techniques et professionnels comme repères.
- Déterminer les éléments sur lesquels s'appuyer pour donner un sens à ce qu'on fait et qu'il puisse être partagé.



Question 4 de 5:

Réponse incorrecte

Si vous voulez adopter des comportements solidaires, comment agirez-vous?

- En ayant une parole juste.
- En développant le respect de la personne.
-  En étant bienveillants les uns envers les autres.
-  En agissant avec réciprocité.
- En se donnant les moyens de faire le « moins pire ».



Question 5 de 5:

Réponse incorrecte

Complétez les phrases en associant les pièces du puzzle appropriées. Notez que l'association s'établit en déplaçant la pièce de droite à l'intérieur de celle de gauche.

Associez chacune des affirmations présentées au principe éthique approprié pour « agir au mieux ».

1. Faire connaître son processus décisionnel de façon claire et convaincante.	Il faut éviter les tendances extrêmes et la recherche du « risque zéro ».	3.
2. Se mobiliser.	Il faut agir, avancer, ne pas rester paralysé afin de maintenir optimale l'action de la communauté humaine.	2.
3. Agir avec conscience et prudence.	On doit avoir une parole juste, c'est-à-dire qui témoigne des valeurs qui motivent les décideurs dans leurs actions et leur mise en priorité.	1.

RÉFÉRENCES

- **ANDORNO, R.**
« La notion de dignité humaine est-elle superflue en bioéthique? », *Contrepoint philosophique*, rubrique Éthique, [En ligne], mars 2005.
[<http://www.contrepointphilosophique.ch>].
- **BÉGIN, L.**
« L'éthique par consensus », dans Parizeau, M.-H. (sous la direction de). *Éthique et hôpital : rôle et défis des comités d'éthique cliniques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1995, p. 176-189.
- **BOISVERT, Y., M. JUTRAS, G. A. LEGAULT ET A. MARCHILDON, AVEC LA COLLABORATION DE L. CÔTÉ.**
Petit manuel d'éthique appliquée à la gestion publique, Montréal, Liber, 2003.
- **COMITÉ D'ÉTHIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE.**
« Volet santé publique », *Plan québécois de lutte à une pandémie d'influenza — Mission santé*, avis, Québec, Direction des communications, juillet 2006.
- **COMMISSION NATIONALE POUR LA PROTECTION DES SUJETS HUMAINS DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE BIOMÉDICALE ET BÉHAVIORISTE.**
Rapport Belmont : Principes éthiques et directives concernant la protection des sujets humains dans le cadre de la recherche, États-Unis, [En ligne], 1978.
[http://www.fhi.org/training/fr/Retc/pdf_files/FrenchBelmont.pdf].

- **DEMERS, D. L., F. FOURNIER, M. LEMIRE, P. PÉLADEAU, M.-C. PRÉMONT ET D. J. ROY.**
Le réseautage de l'information de santé : manuel pour la gestion des questions éthiques et sociales, Centre de bioéthique, Institut de recherches cliniques de Montréal, Montréal, 2004.
- **DURANT, G.**
Introduction générale à la bioéthique : histoire, concepts et outils, chapitre 7, Montréal, Éditions Fides, 1999.
- **MALHERBE, J.-F.**
« Éléments de méthode en "éthique clinique" », dans Boisvert, Y. (sous la direction de). *L'intervention en éthique organisationnelle : théorie et pratique*, Montréal, Liber, 2007, p. 77-93.
- **MASSÉ, R.**
Éthique et santé publique : enjeux, valeurs et normativité, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003.
- **MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.**
Plan québécois de lutte à une pandémie d'influenza — Mission santé, Québec, Direction des communications, 2006.
- **MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.**
Programme national de santé publique 2003-2012, Gouvernement du Québec, [En ligne], 2003, p. 19-21.
[\[http://www.msss.gouv.qc.ca\]](http://www.msss.gouv.qc.ca).
- *Pandémiques* (revue), no 1, Paris, Espace éthique/AP-HP, [En ligne], octobre 2006.
[\[http://www.espace-ethique.org/fr/grippe.php\]](http://www.espace-ethique.org/fr/grippe.php).
- **PATENAUDE, J.**
« L'intervention en éthique : contrôle moral ou support réflexif? », dans Lacroix, A., et A. Létourneau. *Méthodes et interventions en éthique appliquée*, Montréal, Éditions Fides, 2000, p. 23-39.
- **UNIVERSITY OF TORONTO JOINT CENTRE FOR BIOETHICS.**
Stand on guard for the Ethical considerations in preparedness planning for pandemic influenza, A report of the University of Toronto Joint Centre for Bioethics Pandemic Influenza Working Group, [En ligne], novembre 2005.
[\[http://www.utoronto.ca/jcb/home/news_pandemic.htm\]](http://www.utoronto.ca/jcb/home/news_pandemic.htm).

CRÉDITS



Coordonnateurs

- François Dumont, conseiller en sécurité civile, Direction générale de la coordination, finance, équipement, ressource informatique, MSSS

- Nicole Rozon, conseillère en éthique en contexte de soins et de services sociaux, Direction générale adjointe de l'évaluation et de la recherche, MSSS

Experts de contenu

- Dr Hubert Marcoux, médecin clinicien, Hôpital Jeffrey Hale Saint-Brigid's, et professeur agrégé, Département de médecine familiale et médecine d'urgence, Faculté de médecine de l'Université Laval
- Nicole Rozon, conseillère en éthique en contexte de soins et de services sociaux, Direction générale adjointe de l'évaluation et de la recherche, MSSS

Validation scientifique

- Dre Gloria Jeliu, pédiatre clinicienne, membre du Comité de bioéthique, Centre hospitalier universitaire Ste-Justine, et membre du Groupe de travail en éthique clinique du Collège des médecins du Québec
- Dre Michèle Marchand, MD et PH. D. en philosophie, membre du Comité d'éthique de Québec-Transplant et secrétaire pour le Groupe de travail en éthique clinique du Collège des médecins du Québec
- William Murray, philosophe agent de recherche et de planification socioéconomique, Direction générale adjointe de l'évaluation et de la recherche, MSSS